



Éligibilité au dispositif PEA-PME (rappel)

Paris, le 27 mars 2015

NextRadioTV annonce qu'elle respecte tous les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d'application en date du 4 mars 2014 (décret n°2014-283).

En conséquence, les actions NextRadioTV peuvent pleinement être intégrées au sein des comptes PEA-PME qui, pour rappel, bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

* La définition retenue pour caractériser une PME-ETI est celle de l'INSEE, à savoir une entreprise comptant moins de 5 000 salariés et affichant un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliards d'euros ou un total de bilan de moins de 2 milliards d'euros.

NextRadioTV: ISIN Code: FR0010240994
Mnemo: NXTV
12, rue d'Oradour-sur-Glane – 75015 Paris
Chiffre d'affaires du premier trimestre 2014 : 29 avril 2014

Information financière : Damien BERNET
01 71 19 12 99 – fax : 01 71 19 11 90
communication-financiere@nextradiotv.com
Retrouvez nos avis financiers sur <http://www.nextradiotv.com>